



Vote municipal et orientations partisans à Boulogne-Billancourt (1965)

Gérard Grunberg, Guy Michelat

► To cite this version:

Gérard Grunberg, Guy Michelat. Vote municipal et orientations partisans à Boulogne-Billancourt (1965). *Revue Française de Science Politique*, 1973, 23 (5), pp.994-1019. 10.3406/rfsp.1973.393505 . hal-01026464v2

HAL Id: hal-01026464

<https://sciencespo.hal.science/hal-01026464v2>

Submitted on 24 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

VOTE MUNICIPAL ET ORIENTATIONS PARTISANES A BOULOGNE-BILLANCOURT (1965)

GÉRARD GRUNBERG GUY MICHELAT

IL EST COURANT D'OPPOSER du point de vue de la signification politique vote municipal et vote national. Cette distinction repose, au moins implicitement, sur une série d'hypothèses non vérifiées : le vote national serait politique, ce qui impliquerait de la part des électeurs un comportement rationnel orienté vers un choix partisan concordant avec leurs opinions et préférences politiques. Le vote municipal ne mettrait pas en jeu les mêmes mécanismes : il s'agirait de choisir les programmes d'action municipale les mieux adaptés aux besoins de la commune et les personnes les plus aptes à les appliquer, à travers ou même en dépit de la coloration partisane plus ou moins précise des candidats.

Le but de cet article est de montrer que l'admission sans examen de telles hypothèses gêne la compréhension des phénomènes en masquant les similitudes existant entre les différents types de scrutins au niveau des mécanismes formateurs des comportements électoraux.

Dans une précédente étude nous avons observé, dans les villes de plus de trente mille habitants, des similitudes dans la manière dont se répartissent les votes entre les grandes tendances politiques aux élections municipales et aux élections législatives. Nous avons montré que ces similitudes présentent certaines régularités qui conduisent à tenir compte des unes et des autres dans l'analyse des transformations chronologiques des électorats¹. Les hypothèses émises lors de cette étude à partir de l'analyse d'agrégats appelaient une tentative de vérification en utilisant cette fois les comportements électoraux individuels.

1. DUPOIRIER (Elisabeth), GRUNBERG (Gérard), « Vote municipal et vote législatif. Evolution de 1965 à 1971 dans les villes de plus de 30 000 habitants ». *Revue française de science politique* XXII (2) avril 1972, pp. 238-268.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

L'objet de cette étude est de répondre aux questions suivantes :

— Quel degré de concordance existe-t-il entre le comportement électoral aux élections municipales et l'orientation partisane des électeurs ?

— Cette concordance est-elle fonction du degré d'appartenance à une tendance partisane ?

— L'intérêt porté par les électeurs à la vie politique est-il un facteur de renforcement de cette concordance ?

Notre hypothèse est que les mécanismes générateurs des comportements électoraux individuels aux élections nationales et locales sont de même nature et que leur unité doit être recherchée dans le degré de participation des électeurs à la vie politique. Si cette hypothèse était vérifiée, il resterait à apprécier la pondération des différentes variables mises en jeu à chaque scrutin.

Pour donner un début de vérification à cette hypothèse, nous avons travaillé à partir d'un cas particulier : la commune de Boulogne-Billancourt en 1966. A partir de ce cas, ce sont les mécanismes généraux du comportement électoral aux élections municipales que nous avons tenté d'appréhender. Comme pour toute expérience, les conditions dans lesquelles elle est réalisée doivent être décrites, au moins brièvement, car elles sont inséparables des résultats obtenus. Dans les villes qui comptent au moins trente mille habitants, le mode de scrutin, au moyen du système des listes bloquées, encourage la formation de listes de coalition. De 1947 à 1965, à Boulogne, les socialistes occupent la mairie et font alliance avec le centre-droit. A la veille des élections municipales de 1965, le refus de la plupart des conseillers socialistes sortants de sacrifier la reconduction de cette alliance à la formation d'une liste d'union avec les communistes décidée au niveau fédéral entraîne leur rupture avec la SFIO. Ce n'est donc plus en qualité de candidats officiels du parti socialiste qu'ils sollicitent à nouveau les suffrages des électeurs et s'opposent aux deux listes concurrentes : une liste d'union socialo-communiste et une liste gaulliste.

Les données dont nous disposons ont été recueillies au moyen d'un sondage² effectué au mois de janvier 1966 sur un échantillon de

2. L'emploi de données électorales recueillies par sondage pose un double problème : d'une part, l'éventualité d'une restitution erronée par l'enquêté de ses votes passés due à un oubli ou à un ajustement de ses votes antérieurs sur ses opinions contemporaines de l'enquête, d'autre part, l'ampleur des refus de répondre qui peuvent correspondre à une volonté de ne pas dévoiler ses opinions politiques mais aussi à un moyen de cacher des votes ou des abstentions ressenties comme honteuses par l'enquêté. Ce type de données est cependant irremplaçable dans la mesure où il permet d'analyser des comportements électoraux individuels de nature différente.

1 427 personnes³. Afin de disposer de données comparables pour l'ensemble de la population étudiée, nous avons constitué un sous-échantillon de 817 personnes âgées d'au moins 25 ans, inscrites sur les listes électorales de Boulogne et y habitant depuis au moins quatre ans à la date de l'enquête.

Le tableau I montre que les résultats obtenus à partir des réponses données par les 817 personnes constituant notre sous-population ne sont pas exactement comparables, pour les élections municipales de 1965, aux résultats officiels à Boulogne-Billancourt. Précisons que dans la suite de cet article, nous utiliserons le mot *vote* exclusivement pour désigner les remémorations des votes passés ou les intentions de vote de cette sous-population.

TABLEAU I. Résultats officiels et votes de la sous-population étudiée aux élections municipales de 1965 à Boulogne-Billancourt

Listes en présence aux élections municipales	Premier tour		Deuxième tour	
	Votes de la sous-population	Résultats officiels	Votes de la sous-population	Résultats officiels
Union démocratique (PC + SFIO + PSU)		24	16	26
Union républicaine et sociale (ex - SFIO + CNI + divers modérés)	24		39	40
Union pour le renouveau municipal (gaulliste)	24	20	—	—
N'a pas voté	15	31	18	34
Ne dit pas pour qui	22	—	20	
Sans réponse	2	—	7	
	101 (817)	100	100 (817)	100

Pourcentages calculés en colonnes. D'une façon générale, dans le cours de cet article les chiffres mis entre parenthèses représentent les effectifs ayant servi de base au calcul de ces pourcentages.

3. Ce sondage sur lequel porte cette étude a été réalisé à Boulogne-Billancourt par l'Institut français d'opinion publique auprès de 1 427 habitants. Le questionnaire a été rédigé par les chercheurs du Centre d'étude de la vie politique française. Plusieurs études ont déjà utilisé ces données : MICHELAT (Guy), MOSSUZ (Janine), « Les élections présidentielles dans une localité de la région parisienne », *Revue française de science politique* XVI (3), 1966, pp. 548-580 ; MICHELAT (Guy), « Attitudes et comportements politiques dans une agglomération de la région parisienne », in CENTRE D'ÉTUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE, *L'élection présidentielle de décembre 1965*, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 345-390 ; MICHELAT (Guy), « Thèmes idéologiques et comportement électoral : cohérences et discordances », in *L'élection présidentielle de décembre 1965*, op. cit., pp. 459-529 ; BON (Frédéric), MICHELAT (Guy), *Attitudes et comportements politiques à Boulogne-Billancourt*, Paris, Armand Colin, 1970, 125 p. + annexes.

Vote législatif et vote municipal

Nous disposons de deux types de données relatives au vote aux élections législatives : le vote aux élections de 1962, et l'intention de vote dans l'hypothèse où se produiraient des élections législatives à la date de l'enquête.

Le tableau II montre que les électorats législatifs définis de deux manières différentes (selon que l'on prenne comme référence la remémoration de l'élection réelle de 1962, tableau II a, ou celle simulée de 1966, tableau II b), présentent des modifications importantes.

TABEAU II. Comparaison des électorats législatifs de 1962 à 1966

TABEAU II a

% →	<i>Intentions de vote aux élections législatives exprimées en 1966</i>					
Remémoration des votes aux élections législatives de 1962	PC	GNC	CEN	GAU	autres réponses	
PC	72	16	3	1	8	(92)
GNC	4	34	13	19	30	(272)
CEN	4	5	61	11	20	(46)
GAU	2	4	14	66	14	(148)

% →	<i>Remémoration des votes aux élections législatives de 1962</i>					
Intentions de vote aux élections législatives exprimées en 1966	PC	GNC	CEN	GAU	autres réponses	
PC	67	12	2	3	16	(94)
GNC	11	69	1	4	14	(149)
CEN	3	31	26	19	20	(91)
GAU	1	26	3	50	20	(171)

Pour 1962 il s'agit du jeu réel des candidatures où le seul candidat de la gauche non communiste était un socialiste SFIO. Dans la suite de cet article nous avons toujours employé les mêmes abréviations : PC : parti communiste, GNC : gauche non communiste, GAU : gaullisme, CEN : centrisme. Les autres réponses comprennent les refus de répondre, abstentions et les partis non regroupés pour 1966 dans ces quatre tendances : radicaux et extrême-droite.

Une part de ces modifications peut n'être qu'apparente et résulter du seul fait qu'il s'agit dans un cas de comportements réels (1962) et dans l'autre de comportements hypothétiques alors que les conditions réelles

dans lesquelles se dérouleront les élections — candidats en présence par exemple — sont encore imprécises.

Ces modifications peuvent également être interprétées en terme de mobilité réelle des électorats. Remarquons simplement que :

— Les électorats se renouvellent assez largement de 1962 à 1966. Par exemple, 50 % de l'électorat gaulliste hypothétique de 1966 comprend des sujets ayant indiqué un vote pour le candidat gaulliste en 1962 tandis qu'inversement 66 % des électeurs gaullistes de 1962 ont l'intention de voter dans le même sens en 1966.

— L'électorat SFIO de 1962 éclate en plusieurs parties en 1966 et seul un tiers a l'intention de voter à nouveau pour un candidat de la gauche non communiste.

— L'électorat centriste hypothétique de 1966 est composé de sujets dont les votes se sont répartis quatre ans plus tôt sur tous les candidats présents, excepté le candidat communiste.

— L'électorat gaulliste hypothétique de 1966 est composé pour 26 % d'anciens électeurs socialistes.

Ce renouvellement des électorats législatifs se traduit, au niveau des élections municipales, par des répartitions différentes des votes sur les différentes listes en présence selon que l'on prend 1962 ou 1966 comme point de référence pour les élections législatives.

TABEAU III. Remémoration du vote aux élections législatives de 1962 et de 1966

Vote au 1 ^{er} tour des élections législatives de 1962 et 1966 % →		Vote au premier tour des élections municipales de 1965			
		Liste de gauche	Liste centriste	Liste gaulliste	autres réponses
PC	1962	61	13	10	16 (92)
	1966	50	16	11	22 (94)
GNC	1962	15	40	18	27 (272)
	1966	24	33	13	30 (149)
CEN	1962	4	50	24	22 (46)
	1966	7	39	29	24 (91)
GAU	1962	3	16	67	14 (148)
	1966	5	20	50	24 (171)

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

Nous avons considéré comme concordants, respectivement :

— Le vote communiste aux élections législatives et le vote pour la liste socialo-communiste aux élections municipales.

— Le vote pour la gauche non communiste aux élections législatives et le vote pour la liste socialo-communiste aux élections municipales.

— Le vote centriste (MRP, CNI) aux élections législatives et le vote pour la liste que nous avons qualifié de centriste (ex-socialistes SFIO, et modérés) aux élections municipales.

— Les votes gaullistes aux élections municipales et législatives.

Comme le montre le tableau III, les combinaisons présentant cette concordance sont les plus fréquentes, excepté le cas de la gauche non communiste, lorsque l'on prend les élections législatives de 1962 comme point de référence : elles atteignent respectivement 67 %, 61 %, et 50 % chez les électeurs gaullistes, communistes et centristes.

Les phénomènes sont inverses pour la gauche non communiste :

— Les sujets ayant voté ou ayant l'intention de voter pour la gauche non communiste aux élections législatives votent de préférence pour la liste centriste aux élections municipales. Ceci est probablement dû en partie au caractère particulier de cette liste qui est dirigée par des hommes qui, jusqu'à l'année 1965, représentaient le socialisme à Boulogne.

— La concordance, bien que toujours faible, est plus élevée lorsque l'on prend l'intention de vote aux élections législatives comme point de référence (24 %).

I. LES INDICES PARTISANS

Il apparaît nécessaire de prendre simultanément plusieurs points de référence pour comprendre les mécanismes du vote municipal. Les remarques qui précèdent laissent entrevoir la multiplicité des itinéraires chronologiques de vote que la faiblesse de nos effectifs ne nous permettait pas d'analyser séparément.

Notre but est surtout d'établir quelles relations existent entre orientation partisane et vote municipal sans reconstituer la chaîne des comportements électoraux successifs⁴. C'est pourquoi nous avons été amenés à construire des indicateurs synthétiques d'orientation partisane à partir de trois indicateurs dont nous disposions :

4. Cependant nous ne nous sommes pas interdit, lorsque les données le permettaient, de replacer nos résultats dans une perspective chronologique.

— *La remémoration du vote au premier tour de l'élection législative de 1962*, déclaration de l'enquêté sur ses souvenirs d'un comportement passé réel.

— *L'intention de vote dans l'éventualité d'élections législatives*, déclaration de l'enquêté sur un comportement hypothétique dans une situation non réelle.

— *La proximité partisane*, (réponse à la question « Quel est le parti dont vous vous sentez le plus proche ? »), qui est en relation avec la sympathie que l'on a pour un parti politique, indépendamment de comportements réels dans une situation donnée (où des calculs quant à l'efficacité des choix politiques peuvent intervenir pour modifier le vote initialement préféré). La proximité partisane nous semble correspondre à un degré d'adhésion moins grand que l'identification partisane, bien que ces deux notions soient souvent confondues.

Chacun de ces indicateurs est un moyen particulier pour classer les enquêtés en fonction de leurs orientations partisans. Mais ces indicateurs diffèrent par la façon dont ils mettent en jeu des comportements électoraux réels ou hypothétiques, dans le passé ou le futur, ou la proximité déclarée de l'enquêté par rapport à un parti.

La combinaison de ces indicateurs rend possible la construction d'un instrument synthétique permettant, mieux que chacun d'eux pris isolément, un classement des sujets en fonction de leur orientation partisane. De plus un tel indicateur synthétique peut constituer une mesure de *l'intensité* de l'appartenance à une tendance partisane (*intensité partisane*). Nous partons en effet de l'hypothèse qu'un sujet qui choisit la même tendance partisane sur les trois indicateurs appartient plus « intensément » à cette tendance que s'il ne la choisit qu'en une seule occasion.

Pour chacun des trois indicateurs, les choix partisans ont été regroupés en quatre tendances : Parti communiste, gauche non communiste (SFIO et PSU), centrisme (MRP et CNI), gaullisme (UNR et Républicains indépendants).

Pour un sujet donné les réponses aux questions qui constituent ces trois indicateurs peuvent alors être réduites à des attributs dichotomiques pour chacune des ces quatre tendances, prenant pour chacun des indicateurs la valeur 1 si la tendance a été choisie, 0 si elle ne l'a pas été⁵. Il est alors possible de faire, pour chaque sujet, la somme

5. Le fait pour un enquêté de ne pas choisir une tendance pour un indicateur donné peut correspondre au choix d'une autre tendance ou à une absence de réponse, un refus de répondre, ou à une abstention déclarée.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

des attributs correspondant à chacun des trois indicateurs pour une tendance donnée. La somme obtenue sur chaque tendance constitue la valeur de chacun des quatre *indices partisans* caractérisant chaque individu.

La constitution d'indices de ce type, par addition des attributs, implique que l'on considère comme également pondérés les différents indicateurs utilisés.

L'ensemble des sujets qui appartiennent, à un degré quelconque (valeur de l'indice égale à 1, 2 ou 3), à une tendance donnée peut définir ce que nous appellerons un *électorat étendu*. On peut constater que cet électorat étendu est plus large (dans certains cas de manière importante) que l'électorat défini à partir de l'un quelconque des indicateurs pris isolément (tableau IV). On constate également que le degré d'extension des « électorats » définis en fonction des différents indicateurs varie selon les tendances partisans (de 11 à 17 % pour le PC, de 17 à 41 % pour la gauche non communiste).

TABLEAU IV. Répartition en % des électeurs entre les quatre tendances partisans retenues en fonction de différentes définitions des électorats

Tendances partisanes	Remémoration du vote 1 ^{er} tour législatives 1962	« Electorats » définis par...		
		Intention de vote législatif	Proximité partisane	Indice partisan (= 1, 2 ou 3)
PC	11	12	12	17
Gauche non communiste	33	17	18	41
Centrisme	6	13	11	20
Gaullisme	18	24	21	35

Tous les pourcentages sont calculés par rapport à l'ensemble de la population (N = 817).

Indices partisans et variables non politiques

On peut noter que certaines variables non politiques varient en fonction des indices, semblant montrer que la notion d'intensité de l'appartenance a une certaine signification. Ainsi par exemple la proportion de revenus élevés diminue en même temps que l'« intensité » de l'indice PC (alors qu'augmente la proportion de faibles revenus) ; il en est de même

pour le pourcentage de ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du primaire. Au contraire la proportion de revenus élevés augmente avec l'indice gaulliste, et celle des études supérieures avec l'indice centriste.

Si on considère un regroupement des professions en « catégories supérieures » (cadres supérieurs et professions libérales, industriels et commerçants, cadres moyens) et « catégories inférieures » (employés, ouvriers, personnel de service), on constate que les indices partisans sont également en relation avec la fréquence de ces deux groupes de catégories. Quand on passe des indices égaux à 1 ou 2 à ceux égaux à 3, on constate une diminution des « catégories supérieures » et une augmentation des « catégories inférieures » quand il s'agit de la tendance PC. C'est le contraire qui se produit en fonction des indices gauche non communiste, centriste et gaulliste : augmentation des « catégories supérieures », diminution des « catégories inférieures ». Notons que les deux tiers des centristes appartiennent aux classes moyenne et supérieure, tandis que dans la même proportion les communistes sont employés ou ouvriers.

Quant aux catholiques pratiquants⁶ ils sont les plus fréquents chez

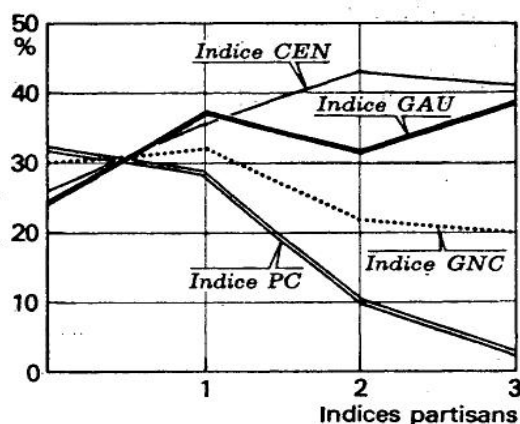


Figure 1 - Proportion de catholiques pratiquants selon les indices partisans

6. L'indicateur religieux que nous utilisons est d'un type particulier. Il est constitué par la combinaison d'une question sur l'appartenance à une religion et d'une question sur la pratique religieuse subjective, réponse à la question « Etes-vous pratiquant ? ».

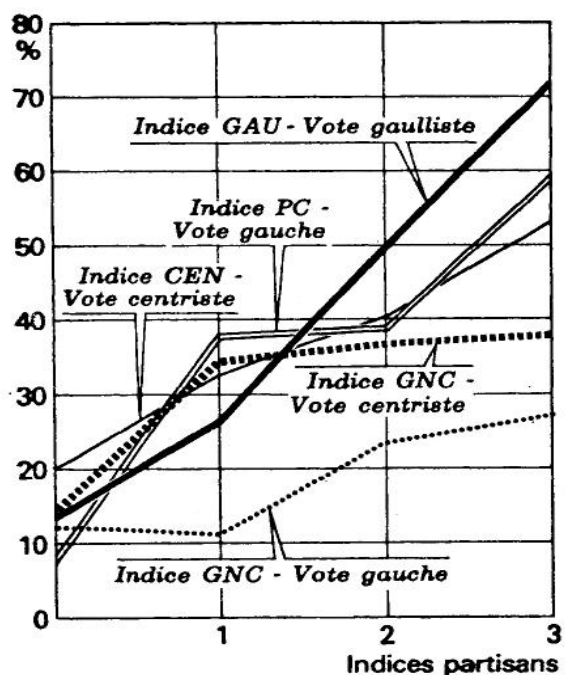


Figure 2 - Proportion de votes au premier tour de l'élection municipale en fonction des indices partisans

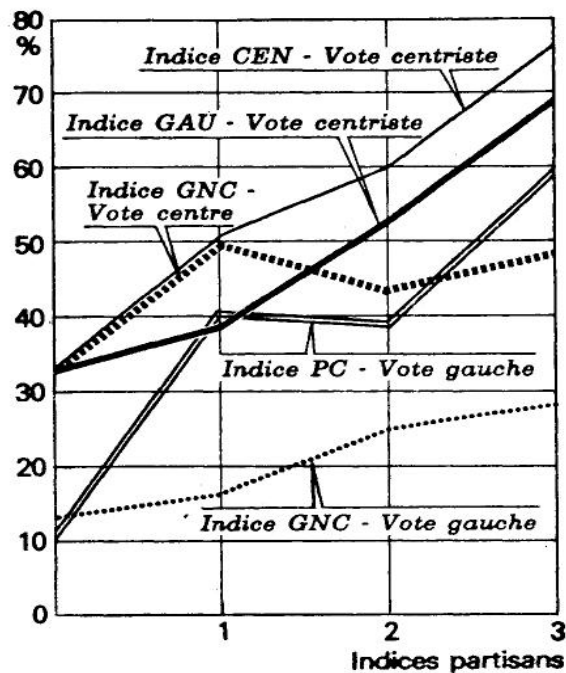


Figure 3 - Proportion de votes au deuxième tour de l'élection municipale en fonction des indices partisans

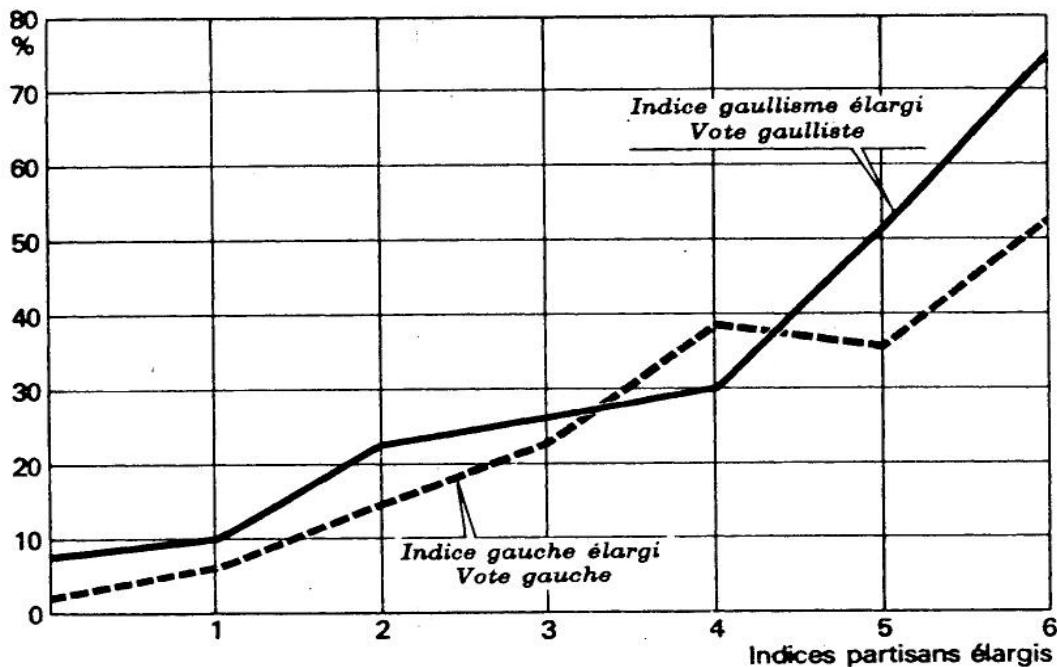


Figure 4 - Proportion de votes au premier tour de l'élection municipale en fonction des indices partisans élargis

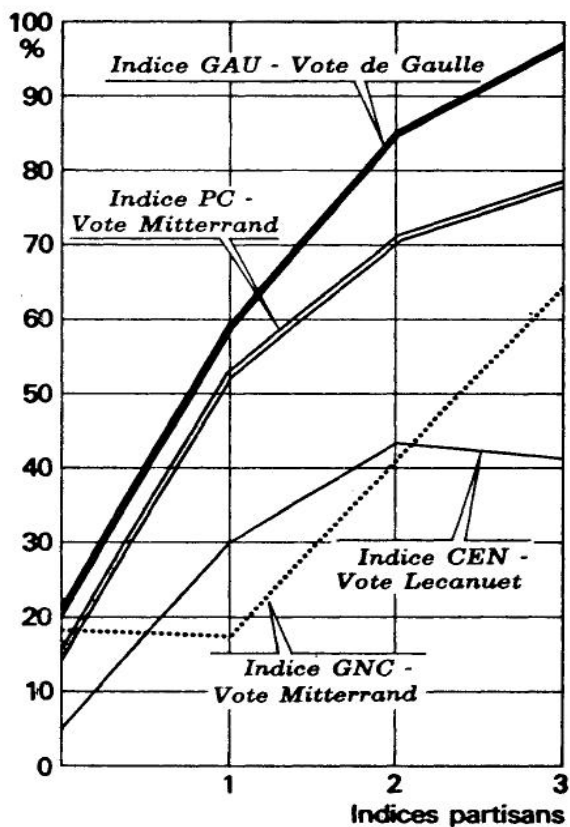


Figure 5 - Proportion de votes présidentiels au premier tour en fonction des indices partisans

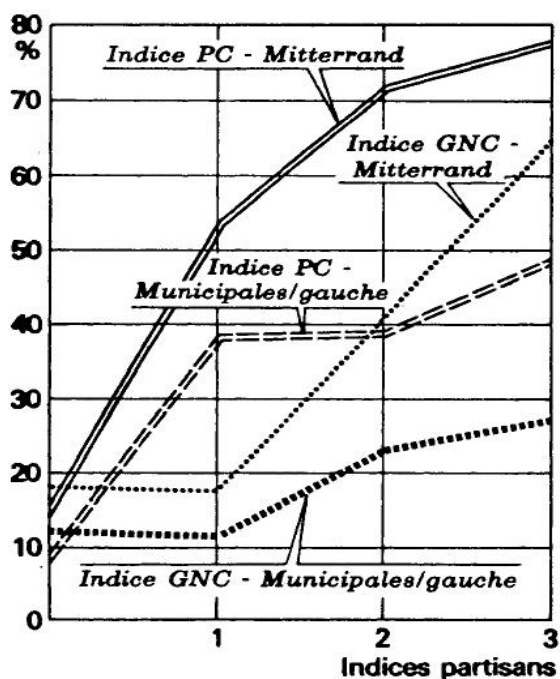


Figure 6 - Proportion de votes présidentiels et de votes municipaux de gauche

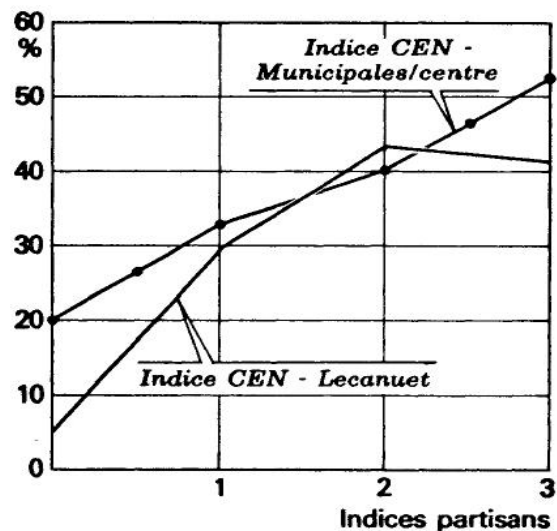


Figure 7 - Proportion de votes présidentiels et municipaux centristes

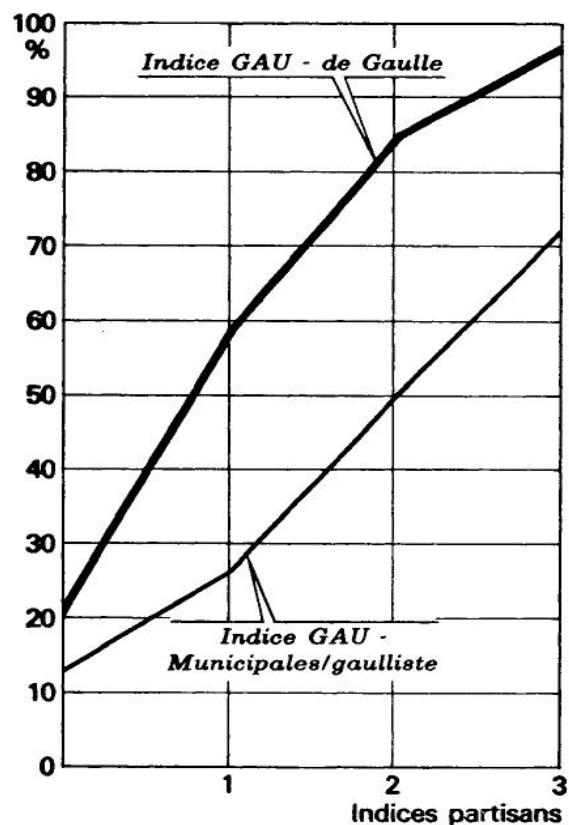


Figure 8 - Proportion de votes présidentiels et municipaux gaullistes

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

les centristes et les gaullistes, les moins fréquents chez les communistes, la gauche non communiste occupant une position intermédiaire. Mais on constate de plus que la proportion des pratiquants baisse avec l'intensité des indices PC et gauche non communiste, alors qu'elle augmente avec l'intensité des indices centristes et gaullistes (figure 1).

Vote municipal et indices partisans

Plus l'indice d'une tendance politique augmente, plus augmente la probabilité de voter pour une liste municipale correspondant à cette tendance. Ceci est vrai pour toutes les tendances politiques, mais plus nettement pour le gaullisme et moins nettement pour la gauche non communiste. C'est-à-dire que le vote municipal est bien fonction de l'intensité de l'appartenance à ces tendances politiques⁷ (voir figures 2 et 3). Précisons toutefois les nuances qu'il faut apporter à ces propositions. Celles-ci ne veulent pas dire en effet qu'aux niveaux élevés de l'indice la quasi-totalité des enquêtés déclarent voter à l'élection municipale de façon conforme à leur tendance politique.

Si l'on n'envisage que les sujets qui sont saturés sur une tendance (qui réunissent trois attributs de cette tendance) au 1^{er} tour de l'élection municipale, 72 % des gaullistes déclarent voter pour la liste gaulliste, 59 % des communistes pour la liste d'Union de la gauche, 53 % des centristes pour la liste centriste. Quant à la gauche non communiste, seulement 27 % déclarent voter pour la liste d'Union de la gauche (la proportion de choix de la liste centriste ne dépend pas alors de l'indice partisan, ne passant que de 35 à 37 % quand l'indice varie de 1 à 3). Des remarques analogues peuvent être faites pour le second tour de l'élection municipale.

Le caractère politique du vote est confirmé si l'on utilise non plus seulement les indices que nous avons précédemment décrits, mais deux indices qui intègrent une plus grande quantité d'indicateurs ; à ceux déjà utilisés dans les indices partisans, s'ajoutent le vote au référendum de 1962 et le vote aux deux tours de l'élection présidentielle de 1965. C'est-à-dire qu'il s'agit de déclaration sur des comportements réels passés, les deux nouveaux indices concernent l'un la gauche, l'autre le gaullisme ; ainsi sont définis un « gaullisme élargi » et une « gauche élargie » (figure 4).

7. Inversement la proportion de votes, pour la liste la plus opposée théoriquement à la tendance envisagée décroît quand l'indice augmente. Ceci est vrai pour toutes les tendances excepté pour le centrisme.

Vote présidentiel et indices partisans

Les relations entre vote présidentiel et intensité partisane sont de même nature mais plus accentuées que celles concernant le vote municipal (figure 5 à 8). En n'analysant que les groupes saturés sur un indice — ceux dont l'intensité est la plus grande — la concordance entre indice partisan et vote présidentiel atteint 97 % pour les gaulistes (vote de Gaulle), 78 % pour les communistes (vote Mitterrand), 65 % pour la gauche non communiste (vote Mitterrand) et seulement 41 % pour les centristes (vote Lecanuet). Si l'on compare ces résultats avec ceux qui s'appliquent au vote municipal on constate que vote municipal et vote présidentiel varient linéairement en fonction de l'intensité partisane, mais que la pente de la courbe municipale est moindre (figures 6, 7, 8). De plus, alors qu'au niveau local, le partage des choix de la gauche non communiste entre les listes municipales d'union de la gauche et centriste (issue des dissidents SFIO), en rendaient plus faible le caractère politique, au niveau national de l'élection présidentielle, la relation intensité partisane - gauche non communiste et vote Mitterrand est forte. En revanche, seule exception, le vote municipal centriste apparaît plus lié à l'intensité partisane que ne l'est le vote présidentiel pour Lecanuet (figure 7).

II. COMBINAISON DES TENDANCES PARTISANES : L'ÉQUATION PARTISANE

En constituant les indices partisans nous avons renoncé à analyser les itinéraires de vote individuels à partir des remémorations et intentions de vote dont nous disposions. Nous avons vu que ces indices ne constituaient que des mesures de ce que nous avons appelé *l'intensité partisane*. Mais ils manquent de nuances et, pour les niveaux non saturés des indices, peuvent correspondre à l'appartenance à plusieurs tendances partisans. Pour décomposer ces appartenances multiples nous avons été amenés à combiner nos quatre indices de tendance partisane pour préciser le profil partisan de chaque sujet. Cette combinaison des indices constitue une typologie dont les types sont définis par ce que nous appellerons leur équation partisane. Celle-ci est constituée par les quatre nombres correspondant aux quatre tendances partisans retenues, c'est-à-dire aux valeurs des quatre indices partisans. Rappelons que,

TABLEAU V. Schéma de constitution et désignation des groupes en fonction de leur équation partisane

			Valeur des indices GAU et CEN								
			GAU = 3 CEN = 3	GAU = 3 CEN = 1 ou 2	GAU = 3 CEN = 0	GAU = 1 ou 2 CEN = 3	GAU = 1 ou 2 CEN = 1 ou 2	GAU = 1 ou 2 CEN = 0	GAU = 0 CEN = 3	GAU = 0 CEN = 1 ou 2	GAU = 0 CEN = 0
Valeur des indices GNC et PC	GNC = 3	PC = 3									
	GNC = 3	PC = 1 ou 2									
	GNC = 3	PC = 0									GNC+ (71)
	GNC = 1 ou 2	PC = 3									
	GNC = 1 ou 2	PC = 1 ou 2						PC/GNC/GAU (2)		PC/GNC/ GAU (1)	PC/GNC (36)
	GNC = 1 ou 2	PC = 0					GNC/CEN/GAU (7)	GNC/GAU (70)		GAU/CEN (53)	GNC= (95)
	GNC = 0	PC = 3									PC+ (59)
	GNC = 0	PC = 1 ou 2					PC/CEN/GAU (1)	PC/GAU (7)		PC/CEN (5)	PC= (24)
	GNC = 0	PC = 0			GAU+ (64)		CEN/GAU (45)	GAU= (86)	CEN+ (17)	CEN= (47)	NPA (127)

Chaque case du tableau correspond à une combinaison des valeurs de chacun des quatre indices partisans : PC (Parti communiste) — GNC (Gauche non communiste) — CEN (Centrisme) — GAU (Gaullisme). A partir de chacune de ces combinaisons, on peut constituer un groupe. Dans chaque cas figure le nom par lequel nous désignerons chacun des groupes ainsi constitués, et, entre parenthèses, l'effectif de ces groupes. (Par exemple le groupe CEN/GAU est composé des sujets ayant une valeur des indices GNC et PC égales à 0, et une valeur des indices CEN et GAU égales chacune à 1 ou 2. L'effectif de ce groupe est de 45). Le groupe nommé NPA (non partisan) correspond aux sujets qui ont un indice égal à 0 pour chacune des quatre tendances partisans. Les cases du tableau qui sont vides représentent les combinaisons d'indices théoriquement impossibles.

par définition, un individu ne peut cumuler que trois attributs partisans sur l'une quelconque des tendances puisque chaque indice n'est construit qu'à partir de trois indicateurs⁸. Cela entraîne qu'aucun individu ne peut avoir des attributs de plus de trois tendances (cf. p. 7). En raison de la faiblesse de certains effectifs nous avons regroupé les valeurs des indices en trois classes : indice égal à 0, indice égal à 1 ou 2, indice égal à 3. A partir de la combinaison des quatre indices ainsi regroupés, on peut constituer 19 groupes correspondant à 19 équations partisans différentes.

Le tableau V présente les combinaisons d'indices théoriquement possibles, la façon dont nous les nommerons ainsi que les effectifs des groupes déterminés par les équations partisans correspondantes. On notera que toutes les combinaisons possibles ont été observées au moins une fois, mais avec des effectifs très faibles pour certaines d'entre elles. On limitera donc l'analyse aux groupes les plus importants.

On peut distinguer deux types de groupes, les groupes purs et les groupes hétérogènes. Nous dirons que les groupes dont l'équation partisane est pure sont ceux qui ne présentent que des attributs d'une seule et même tendance partisane ; ils représentent 57 % de l'ensemble des individus retenus. Parmi eux il faut distinguer d'une part les groupes *saturés*, ayant trois attributs d'une même tendance, c'est-à-dire qui, pour chacun des trois indicateurs, ont choisi la même tendance partisane (groupes PC+, GNC+, CEN+, GAU+) ; d'autre part les groupes non saturés, c'est-à-dire qui n'ont choisi la même tendance que pour un ou deux des indicateurs, sans avoir jamais choisi une autre tendance, et ont donc déclaré s'être abstenus ou ont refusé de répondre pour un ou deux des indicateurs, selon les cas. Il s'agit des groupes PC=, GNC=, CEN=, GAU=.

Le tableau VI présente, pour chaque tendance partisane, (constituée par l'ensemble des personnes ayant choisi cette tendance au moins une fois sur l'un des trois indicateurs possibles, ce que nous définissons comme « électorat étendu ») les proportions de « purs saturés » et « purs non saturés ». On voit que la fidélité (mesurée par la proportion de « purs saturés ») est variable suivant les tendances, et qu'elle est la plus forte, bien que relative, parmi les électeurs communistes, et la moins forte parmi les électeurs centristes.

8. Remémoration du vote 1962, intention de vote législatif en 1966, proximité partisane.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

TABLEAU VI. Proportion par électorat étendu des différents degrés de « pureté partisane »

%	Tendances politiques				
	PC	GNC	CEN	GAU	Ens.
« Purs saturés »	44	21	10	23	26
« Purs non saturés »	18	28	27	30	31
	(135)	(335)	(176)	(282)	(817)

Equations partisans et vote au premier tour des élections municipales

Notons en premier lieu que la participation déclarée, c'est-à-dire l'expression d'un vote pour l'une des trois listes en présence au premier tour des élections municipales varie pour les groupes purs en fonction de leur degré de saturation : respectivement 71 % et 81 % pour PC= et PC+, 61 % et 73 % pour GNC= et GNC+, 49 % et 81 % pour CEN= et CEN+, 50 % et 87 % enfin pour GAU= et GAU+.

Si l'on compare maintenant, pour chacune des quatre tendances, les différents niveaux de concordance avec le vote municipal, on constate des variations importantes entre les différents groupes se rattachant à une tendance donnée : de 26 % (GAU/GNC) à 72 % (GAU+) pour la tendance gaulliste, de 9 % (GNC/CEN) à 47 % (GNC/PC) pour la tendance gauche non communiste, de 27 % (CEN/GAU) à 53 % (CEN+) pour la tendance centriste, et de 33 % (PC=) à 59 % (PC+) pour la tendance communiste.

Quelle que soit la tendance considérée, les groupes purs saturés atteignent des niveaux de concordance sensiblement plus élevés que les groupes purs non saturés et, à l'exception de la tendance gauche non communiste (pour le groupe GNC/PC) que les groupes hétérogènes.

Ainsi, pour les groupes purs, l'accroissement de l'intensité partisane va de pair avec celui de la concordance entre les orientations partisans et le vote au premier tour des élections municipales.

Pour ceux qui appartiennent à la tendance communiste, le défaut de concordance se traduit surtout par un vote pour d'autres listes, pour ceux qui appartiennent à d'autres tendances, par l'abstention déclarée ou le refus de répondre. En revanche, le vote de la gauche non communiste pour la liste centriste n'est pas affecté par le passage de la saturation à la non saturation.

TABLEAU VII. Vote municipal des groupes définis par l'équation partisane, premier tour 1965 *

Equation partisane % →	Liste de Gauche	Liste centriste	Liste gaulliste	N'a pas voté	A voté, mais refuse de préciser pour quelle liste	
PC+	59	15	7	7	12	(59)
PC=	33	21	17	21	8	(24)
PC/GNC	47	14	14	8	17	(36)
GNC+	27	38	8	6	21	(71)
GNC=	9	36	16	14	25	(95)
GNC/PC	47	14	14	8	17	(36)
GNC/CEN ..	9	49	25	8	9	(53)
GNC/GAU ..	13	34	26	8	19	(70)
CEN+	6	53	24	12	6	(17)
CEN=	4	28	17	21	30	(47)
CEN/GNC ..	9	49	25	8	9	(53)
CEN/GAU ..	2	27	51	13	7	(45)
GAU+	2	14	72	5	8	(64)
GAU=	3	8	38	29	21	(86)
GAU/GNC ..	13	34	26	9	19	(70)
GAU/CEN ..	2	27	51	13	7	(45)

* Les groupes hétérogènes figurent dans les deux tendances politiques auxquelles ils appartiennent.

Analysons maintenant certains groupes hétérogènes. Le groupe GNC/GAU peut être comparé au groupe GNC=. Par rapport à ce dernier il est décentré sur sa droite (26 % contre 16 % des GNC= votent pour la liste gaulliste aux municipales). Par ailleurs nous avons pu établir que 85 % des membres du groupe GNC/GAU sont des électeurs qui en 1962 étaient encore dans la mouvance socialiste et qui quatre ans plus tard ont rejoint le gaullisme. L'attachement d'une grande partie de ces électeurs à la personne du général de Gaulle est attestée par le fait que 57 % d'entre eux sont « très gaullistes », (c'est-à-dire ont une note supérieure au seuil fixé)⁹ sur l'échelle mesurant l'attitude favorable à l'égard du général de Gaulle alors que cette proportion

9. Cf. MICHELAT (Guy), « Attitudes et comportements politiques dans une agglomération de la région parisienne », in *L'élection présidentielle de décembre 1965, op. cit.*, p. 346. L'échelle comprend 10 items. Dans le cours de la présente étude nous considérons comme « les plus gaullistes » ceux qui ont une note d'échelle supérieure à 6.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

n'est que de 31 % pour le groupe GNC=. Le partage des votes, au premier tour des élections municipales, entre une social-démocratie déportée sur sa droite et le gaullisme illustre la diversité des significations que peut revêtir, au niveau législatif, l'adhésion au courant gaulliste de ces anciens électeurs socialistes. Pour les uns, ce changement trouve sa traduction immédiate aux élections municipales ; pour les autres, le fait de ne pas avoir tranché le lien ténu qui les rattache encore au socialisme, est la manifestation de la permanence d'un centre-gauche opposé à l'unité d'action avec le parti communiste.

Le groupe CEN+ peut être composé de centristes ayant voté socialiste en 1962, pour des raisons tactiques, par esprit d'opposition au gaullisme (cartel des non), il peut également être constitué de la partie de l'électorat SFIO qui appréciait l'anticommunisme de celle-ci et était en fait plus proche du centre que de la gauche.

Un élément semble confirmer que le groupe GNC/CEN est plus centriste que socialiste, du point de vue des attitudes : une question de l'enquête portait sur l'importance de divers problèmes politiques et parmi ceux-ci de la laïcité. On voit clairement que s'il y a du point de vue des réponses une relative homogénéité des divers groupes de la gauche non communiste, les GNC/CEN s'en distinguent nettement alors que le groupe GNC/GAU dont les membres ont pour la plupart quitté la mouvance socialiste n'ont pas renoncé à cet élément de son idéologie.

TABLEAU VIII.

	% de réponses « la laïcité est un problème très important »	
GNC/PC	67	(36)
GNC+	58	(71)
GNC=	51	(95)
GNC/GAU	51	(70)
GNC/CEN	21	(53)

Notons que l'ordre dans lequel sont rangés ces groupes en fonction d'un thème qui est un des fondements de l'idéologie de gauche, la laïcité, est le même que celui établi à partir de la concordance avec le vote pour la liste de gauche.

Les groupes CEN/GNC et CEN/GAU ont des comportements très différents aux élections municipales. Ces différences sont conformes à leur équation partisane. Les centristes qui ont voté socialiste en 1962

votent pour moitié centriste aux municipales et pour un quart UNR tandis que les proportions s'inversent presque exactement chez les centristes qui ont préféré voter gaulliste en 1962. Il n'y a donc pas ici absence réelle de concordance ni chez ceux qui ont voté socialiste en 1962 (96 % des GNC/CEN), considérant probablement qu'il s'agissait d'un vote centriste (cartel des non), et qui ont voté centriste aux municipales, ni chez ceux qui en 1962 ont préféré le gaullisme à la gauche non communiste (67 % des CEN/GAU) et qui en 1965 ont pu faire de même, en se référant négativement peut-être à la coloration social-démocrate de la liste centriste.

Si l'on considère la situation qu'occupent les différents groupes centristes sur l'échelle gaullisme on voit qu'ils se distinguent par leur degré d'attachement au gaullisme. Tandis que pour le groupe CEN/GAU 49 % obtiennent une note supérieure au seuil fixé (les GAU+ atteignent 84 %), le groupe GNC/CEN en obtient seulement 15 %, à peine plus que le groupe CEN= (13 %) et légèrement moins que le groupe CEN+ (24 %).

L'utilisation de l'échelle gaullisme permet également de constater qu'à l'intérieur même des groupes l'attitude gaulliste détermine la diminution du vote centriste municipal et surtout l'augmentation du vote gaulliste : quand on considère successivement les moins et les plus gaullistes, le vote municipal gaulliste passe de 11 à 28 % pour les GNC=, 20 à 50 % pour les GNC/CEN, 11 à 34 % pour les GNC/GAU, 12 à 50 % pour les CEN= et 34 à 68 % pour les CEN/GAU.

Vote présidentiel, vote municipal (1^{er} tour) et équation partisane

La cohérence entre l'équation partisane et le vote présidentiel est beaucoup plus grande qu'entre l'équation partisane et le vote municipal chez les électeurs votant ou ayant des sympathies pour le PC, la gauche non communiste et les gaullistes. Chez les CEN+ et les CEN/GNC la répartition des suffrages est la même aux deux types de scrutins (tableau IX).

Le cas des groupes GNC est particulier et amène à insister à nouveau sur l'ancien électorat socialiste de 1962. Si la partie de cet électorat passée au gaullisme qui représente comme nous l'avons vu, 85 % du groupe GNC/GAU marque sa rupture avec la gauche par son vote présidentiel (84 % pour le général de Gaulle) la situation de ceux qui

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

TABLEAU IX. Equation partisane et votes au premier tour des élections présidentielles et municipales de 1965

% → Equation partisane	Elections présidentielles : Mitterrand	Elections municipales liste de gauche	Elections présidentielles : Lecanuet + Marcillacy	Elections municipales : liste centriste	Elections présidentielles : de Gaulle	Elections municipales : liste gaulliste	
PC+	78	59	3	15	7	7	(59)
PC=	71	33	—	21	13	17	(24)
PC/GNC	69	47	3	14	11	14	(36)
GNC+	65	27	10	38	17	8	(71)
GNC=	28	9	10	36	34	16	(95)
GNC/PC	69	47	3	14	11	14	(36)
GNC/CEN ..	15	9	51	49	21	25	(53)
GNC/GAU ..	4	13	5	34	84	26	(70)
CEN+	6	6	51	53	24	24	(17)
CEN=	11	4	39	28	9	17	(47)
CEN/GNC ..	15	9	51	49	21	25	(53)
CEN/GAU ..	7	2	42	27	51	51	(45)
GAU+	—	1	2	14	97	72	(64)
GAU=	1	3	6	8	74	39	(86)
GAU/GNC ..	4	13	5	34	84	26	(70)
GAU/CEN ..	7	2	42	27	51	51	(45)

sans adhérer (au moins ouvertement) au gaullisme tout en n'étant pas saturés sur l'indice GNC est plus ambiguë (GNC=). Nettement plus nombreux à avoir voté de Gaulle ou Lecanuet que Mitterrand, leur vote municipal se comprend plus aisément. Quant au groupe GNC+, la différence entre le vote Mitterrand (65 %) et le vote municipal à gauche (27 %) est due à la fidélité à l'équipe municipale sortante (38 %), et explique la résistance du centrisme municipal qui recueille la plus grande part des votes de l'électorat socialiste de 1962 et constitue ainsi aux yeux des électeurs socialistes une solution cohérente avec leurs opinions politiques.

Equation partisane et second tour des élections municipales

Il reste principalement à déterminer le comportement des électeurs gaullistes du premier tour en l'absence d'une liste gaulliste au second tour. Malgré la faiblesse des effectifs, on peut fournir ici (tableau X) la ventilation des votes gaullistes, image des reports au second tour des votes gaullistes du premier tour.

TABLEAU X. Vote municipal (2^e tour) des électeurs gaullistes (1^{er} tour)

<i>Electeur gaulliste du 1^{er} tour appartenant aux groupes</i>	<i>liste de gauche</i>	<i>liste centriste</i>	<i>Autres réponses</i>	
GNC=	20	27	53	(15)
GNC/CEN	15	69	16	(13)
GNC/GAU	17	78	5	(18)
CEN/GAU	9	48	43	(23)
GAU+	—	74	26	(46)
GAU=	6	60	34	(33)

Deux phénomènes peuvent être observés :

— Les membres du groupe GAU+ ayant voté gaulliste au premier tour se reportent plus fréquemment sur la liste centriste que ceux du groupe GAU=. Ceci tend à renforcer l'hypothèse selon laquelle les électeurs des groupes purs saturés donnent une orientation plus directement politique à leur vote municipal : le report massif sur la liste centriste doit probablement être interprété ainsi.

— Tandis que les GNC/CEN et GNC/GAU ayant voté gaulliste au premier tour se reportent largement sur la liste centriste au deuxième tour, comme leur équation partisane pouvait le laisser prévoir, le groupe CEN/GAU est nettement plus réticent à voter, au deuxième tour pour une liste à coloration social-démocrate.

Intérêt pour la politique, équation partisane et vote municipal

Pour éprouver certaines hypothèses nous avons eu recours à l'utilisation d'une échelle d'attitude mesurant le degré d'intérêt politique¹⁰. La mise en relation du niveau d'intérêt politique de chacun de nos groupes avec le vote municipal permet de préciser certaines propositions.

Le tableau XI permet de vérifier que l'intérêt politique croît en effet avec l'intensité partisane.

10. Cf. MICHELAT (Guy), « Attitudes et comportements politiques dans une agglomération de la région parisienne », in *L'élection présidentielle de décembre 1965, op. cit.*, p. 356. « On a mesuré l'intérêt politique par un ensemble de questions portant à la fois sur des opinions favorables à l'égard de la politique et sur des comportements d'intérêt politique : les plus intéressés par la politique sont ceux qui estiment qu'elle n'est pas affaire de spécialiste et déclarent s'y intéresser effectivement ; ils lisent dans les journaux les nouvelles concernant la politique ». L'échelle comprend 4 items. On considère ici que les plus intéressés par la politique sont ceux qui ont une note d'échelle supérieure à 1.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

TABLEAU XI. *Equation partisane et degré d'intérêt politique élevé*

PC+ : 56	GNC+ : 66	CEN+ : 76	GAU+ : 66
PC= : 42	GNC= : 57	CEN= : 66	GAU= : 51

Il se confirme également que quelle que soit l'équation partisane, un plus grand intérêt politique se traduit par une plus grande participation déclarée aux élections municipales. Mais on peut se demander si pour une même équation partisane la concordance avec le vote municipal n'augmente pas, selon notre hypothèse, en fonction de l'intérêt politique ? On voit qu'effectivement (tableau XII), à l'intérieur de la plupart des groupes la concordance est plus forte pour les enquêtés qui ont un intérêt politique élevé. Notons cependant certaines exceptions : CEN+, mais il faut tenir compte de la faiblesse des effectifs ; GNC/GAU quand on envisage la concordance avec le vote municipal de gauche, et CEN/GAU quand on considère la concordance avec le vote centriste ; mais dans les deux cas la règle est respectée quand ces deux groupes sont considérés comme gaullistes. On constate de plus qu'il y a, pour les groupes à équation pure, un effet cumulé de l'intensité partisane et de l'intérêt politique sur la concordance du vote municipal.

Au second tour de l'élection municipale on peut constater que pour les GAU+ et GAU=, gaullistes dont l'équation partisane est pure, le report sur la liste centriste croît avec le niveau d'intérêt politique (de 64 à 71 % pour les GAU+, et de 24 à 39 % pour les GAU=). Il en est de même pour les GNC/GAU (de 50 à 62 %). En revanche pour les CEN/GAU les plus intéressés par la politique votent moins pour la liste centriste que ne le font ceux qui ont un moindre intérêt pour la politique (70 contre 51 %). Le tiers d'entre eux préfèrent s'abstenir ou refusent de répondre à la question.

Ces différents résultats permettent de formuler plusieurs hypothèses. La non-concordance entre vote municipal et tendance partisane, l'abstention déclarée ou le refus de déclarer son vote peuvent être considérés comme des manifestations d'une mauvaise intégration au système de représentation, au jeu, au langage de la politique. Il n'y aurait pas un vote municipal politique de gauche s'opposant à un vote gestionnaire de droite mais un vote municipal d'autant plus fréquemment exprimé et concordant avec l'orientation partisane qu'il serait le fait d'électeurs plus intéressés au jeu politique, quelle que soit la direction de leurs sympathies partisans. Ainsi le vote municipal n'apparaîtrait différent du vote national que chez ceux qui au niveau national même

TABLEAU XII. Equation partisane et degré de concordance et d'absence de participation selon l'intérêt pour la politique *

	% de concordance avec le vote aux élections municipales		% d'abstentions et de refus de répondre			
Equation partisane	Intérêt pour la politique				Effectifs	
	faible	élevé	faible	élevé		
PC+	38	76	30	9	(26)	(33)
PC=	14	60	36	20	(14)	(10)
PC/GNC	31	57	46	13	(13)	(23)
GNC+	17	32	29	25	(24)	(47)
GNC=	7	11	44	35	(41)	(54)
GNC/PC	31	57	46	13	(13)	(23)
GNC/CEN	15	8	30	13	(13)	(40)
GNC/GAU	14	12	43	16	(28)	(42)
CEN+	75	46	—	23	(4)	(13)
CEN=	13	35	69	42	(16)	(31)
CEN/GNC	31	55	30	13	(13)	(40)
CEN/GAU	40	23	20	20	(10)	(35)
GAU+	64	76	18	9	(22)	(42)
GAU=	31	45	57	43	(42)	(44)
GAU/GNC	18	31	43	16	(28)	(42)
GAU/CEN	40	49	20	20	(10)	(35)

* Pourcentage calculé par case. La première colonne d'effectifs concerne le groupe « intérêt faible », la deuxième le groupe « intérêt élevé ». Pour établir le degré de concordance lorsqu'il s'agit d'une équation hétérogène, seul le premier terme de celle-ci est retenu.

seraient les moins engagés. Paradoxalement le vote local deviendrait alors un bon indicateur de l'attitude à l'égard de la politique.

On sait d'autre part, que l'intérêt politique varie en fonction de certaines variables situationnelles telles que le sexe, l'âge, le niveau d'études et de revenus, etc.¹¹. Cela nous amène à nous demander si la concordance entre le vote législatif et le vote municipal est ou non affectée par ces variables.

On constate en effet que la concordance est plus forte, quelle que soit l'équation partisane, chez les hommes que chez les femmes et parmi ceux qui ont un niveau d'études ou de revenus élevé, plus que chez ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du primaire ou n'ont qu'un faible niveau de revenus.

11. Cf. MICHELAT (Guy), « Attitudes et comportements politiques à l'automne 1962 », in GOGUEL (François) *Le référendum d'octobre et les élections de novembre 1962*, Paris, Armand Colin, pp. 265 et sqq.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

On constate également que l'effet de ces variables s'ajoute à celui de l'intensité partisane, c'est-à-dire qu'à l'intérieur de chaque groupe dont l'équation partisane est pure, l'élévation des revenus ou des études par exemple, va de pair avec une augmentation de la concordance ; celle-ci est maximum pour la partie des groupes saturés sur une tendance et ayant un niveau d'études ou de revenus élevé.

Nous analyserons plus précisément un seul exemple qui nous semble significatif : celui de l'évolution de la concordance entre vote municipal et orientation partisane en fonction de la profession du chef de ménage.

Si l'on regroupe les professions du chef de ménage en catégories supérieures (cadres supérieurs et professions libérales, patrons de l'industrie et du commerce, cadres moyens) et catégories « inférieures », on constate que, malgré de faibles effectifs (tableau XIII), la concordance avec le vote municipal est plus grande pour ceux qui appartiennent aux catégories « supérieures » que pour ceux des catégories « inférieures ». Ceci est vrai quelles que soient les équations partisans considérées, à deux exceptions près : GNC/GAU quand on envisage la concordance avec le vote municipal de gauche et CEN/GAU quand on considère la concordance avec le vote centriste, mais dans les deux cas la règle énoncée est respectée si l'on considère la concordance avec le vote municipal pour la liste gaulliste. Le tableau 13 ne présente que les résultats regroupés par tendances partisans (c'est-à-dire pour les valeurs des indices partisans égales ou supérieures à 1).

TABLEAU XIII. Pourcentage de votes municipaux concordants en fonction de la profession du chef de ménage

	<i>Catégories « supérieures »</i>	<i>Catégories « inférieures »</i>
PC	72 (29)	42 (76)
GNC	22 (139)	18 (125)
CEN	40 (105)	26 (31)
GAU	56 (131)	30 (66)

Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif de chacune des cases, mis entre parenthèses.

Ce phénomène n'est pas conforme à l'hypothèse d'un accroissement de la concordance dû à l'appartenance à une classe sociale : dans ce cas, on aurait dû observer par exemple pour la tendance PC, une

concordance plus grande dans les catégories « inférieures » que dans les catégories « supérieures ». Les résultats obtenus sont sans doute dus aux relations connues entre intérêt politique d'une part et niveau d'études et de revenus, eux-mêmes reliés à la profession. On peut faire l'hypothèse supplémentaire que les enquêtés des catégories « supérieures » se sentent moins concernés par les incidences de la gestion municipale et qu'à équation partisane égale (intensité et composition) ils considèrent l'élection municipale comme plus politique que locale. On pourrait en voir une confirmation dans le fait qu'à une question portant sur les facteurs les plus importants qui interviennent dans le vote municipal, les catégories « supérieures » déclarent plus fréquemment que les catégories « inférieures », que l'appartenance politique des candidats est le principal élément de leur choix (26 % contre 21 %) et qu'inversement ils considèrent moins fréquemment le programme d'action municipale (43 % contre 56 %).

Equation partisane et indicateur religieux

On sait qu'il existe une relation entre vote de droite et pratique religieuse, entre vote de gauche et non appartenance à une religion. Cette relation se vérifie ici pour le vote municipal (tableau XIV). On constate de plus que ces relations se retrouvent également à l'intérieur même des groupes définis par leur équation partisane, c'est-à-dire à composition et intensité partisane égales. D'une autre façon, cela veut dire que la variable religieuse renforce la concordance avec le vote municipal.

Toutefois il faut noter que si la pratique religieuse va toujours de pair avec une augmentation du vote gaulliste, elle est, selon les groupes, en relation soit positive soit négative avec le vote centriste : le vote centriste est maximum chez les pratiquants du groupe CEN=, alors qu'il est minimum chez les CEN/GAU et le GAU=. Tout se passe comme si ces phénomènes étaient dus à des différences de perceptions de la liste centriste, de gauche pour certains, de droite pour d'autres. Enfin pour le groupe PC+ où la concordance est assez élevée, il n'y a pas de différence du niveau de concordance entre pratiquants et sans religion, comme si dans ce cas, la pratique religieuse ne jouait plus de rôle.

Vote municipal à Boulogne-Billancourt

TABEAU XIV. Exemples de relations entre vote municipal et indicateur religieux

<i>Groupes Vote municipal</i>	<i>PC+ Gauche</i>	<i>GNC+ Gauche</i>	<i>GAU= Cent. Gaul.</i>	<i>CEN/GAU Cent. Gaul.</i>	<i>CEN= Cent. Gaul.</i>
sans religion	57 (21)	44 (16)	18 (17)	29 (17)	
non pratiquants ..	58 (36)	24 (14)	6 (36)	36 (36)	45 (22) 41 (22) 20 (24) 13 (24)
pratiquants		14 (38)	3 (29)	48 (29)	11 (19) 63 (19) 44 (16) 25 (16)

L'ensemble des caractéristiques du vote municipal dans les grandes villes amènent l'électeur à se situer par rapport à une situation qui n'est pas celle des élections législatives (mode de scrutin, relative autonomie du système politique local par rapport au système politique national, etc.). Il faut rappeler également la situation politique particulière de Boulogne Billancourt : la décomposition de l'électorat socialiste telle qu'elle apparaît au niveau du vote municipal montre une certaine permanence du centre gauche même si celui-ci a perdu son point d'ancrage au niveau national.

Cependant les résultats obtenus au terme de cette étude montrent que la manière dont les différents comportements électoraux d'un individu s'organisent est en relation étroite avec le rapport que cet individu entretient avec la politique. Plus le degré d'appartenance à une tendance partisane est élevé, plus le vote municipal a des chances d'être en relation avec cette orientation ou, mieux encore, il devient lui-même un indicateur de l'orientation partisane. D'une façon plus générale, on peut dire que les variables qui jouent un rôle dans les votes nationaux jouent un rôle identique mais à un moindre degré dans le vote municipal.

Finalement l'orientation partisane trouve sa traduction dans le vote municipal, que ce dernier apparaisse ou non politique aux électeurs eux-mêmes ¹².

12. 22 % seulement accordent de l'importance à l'appartenance politique des candidats, contre 49 % au programme d'action municipale et 22 % à la personnalité des candidats.